

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
FILLES, GARÇONS:
À ÉGALITÉ DANS
L'ESPACE PUBLIC?

Table des matières

Avant-propos	3
Fiche d'information	4
Plan International Belgique	4
Le dossier pédagogique	4
Glossaire	5
Introduction et concepts de base	7
Etre une fille dans un espace public	10
Droits des filles et des femmes = droits humains	11
Activités à réaliser en classe	17
Activité 1 – Kahoot	18
Activité 2 – Règles de groupe	19
Activité 3 – Le genre dans la ville	21
Activité 4 – Les droits dans la ville	28
Activité 5 – Les femmes, des objets sexuels ?	34
Activité 6 – Il est temps d'agir	39
Activité 7 – Trucs et astuces pour vivre ensemble	44
Victime ou témoin de harcèlement sexuel : 5 trucs et astuces pour réagir!	46



Plan International Belgique

Galerie Ravenstein 3B5, 1000 Bruxelles

www.planinternational.be/fr

www.ecoledroitsenfant.be

Février 2019

Rédaction

L'équipe de Plan International Belgique

Coordination: Plan International Belgique – Éducation au développement

Mise en page: Bart Behiels

Avant-propos

Chèr-e-s enseignant-e-s,

Merci de votre intérêt et de votre engagement pour les droits de l'enfant, l'égalité entre les filles et les garçons et un environnement urbain adapté à chacun.e.

Pour Plan International Belgique, organisation de défense des droits de l'enfant, de l'égalité de genre, et en particulier des droits des filles, ces thématiques sont d'une grande importance. Les filles, partout dans le monde, sont déterminées à lutter contre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination qui limitent leur potentiel. Elles veulent être élevées de la même façon que les garçons, être libre de se balader en sécurité et avoir les mêmes opportunités et ce dès leur plus jeune âge.

Avec les enfants, les jeunes, les médias, les décideurs et décideuses, des associations et des individus en quête de changement, Plan International fait progresser ces thématiques et les fait vivre auprès de différents publics.

Parce que les filles et les femmes représentent la moitié de la population mondiale et que si on leur permet de développer leur potentiel, la pauvreté recule, l'environnement s'améliore, les enfants sont en meilleure santé et vont plus longtemps à l'école et ils grandissent dans un entourage protégé. Tout le monde y gagne.

Dans ce dossier pédagogique, nous mettons l'accent sur la façon dont les stéréotypes de genre ont un impact sur les relations entre les personnes. Les violences et les inégalités que cela entraîne sont inadmissibles. Cela se passe en Belgique mais également dans d'autres régions du monde. À cause des stéréotypes, des préjugés et de la discrimination, aussi bien les garçons que les filles sont prisonnier-e-s des attentes de la société à leur égard. Comme Manuela, une de nos jeunes activistes Plan, l'indique, les filles et les garçons se sentent piégés dans des cases et il est parfois difficile d'en sortir.

Dans plusieurs pays du monde, Plan International Belgique met sur pied des programmes de développement visant à offrir aux filles et aux jeunes femmes, dans leur propre environnement, les mêmes chances que les garçons et jeunes hommes. En Belgique, nous sensibilisons le grand public à ce sujet.

Ce dossier pédagogique vise à sensibiliser les adolescent-e-s à propos des inégalités entre garçons et filles et à les faire réfléchir aux conséquences. Le message global est positif: le chemin est porteur d'espoir. Les jeunes peuvent changer les choses. Ils/elles peuvent réfléchir et s'élever contre des normes inadaptées et construire leur avenir. Et nous pouvons, ensemble, briser les stéréotypes de genre, améliorer les modèles de rôles et construire à l'égalité des chances entre garçons et filles. Prendre conscience du poids des stéréotypes et les questionner constamment en les observant à travers le prisme du genre sont des étapes décisives sur la voie de l'égalité. La classe est un cadre idéal pour cette remise en question.

Découvrez aussi les autres dossiers pédagogiques de Plan International Belgique! Si vous souhaitez travailler les droits de l'enfant dans votre école, notre processus School for Rights est fait pour vous. Les Schools for Rights sont des écoles où les droits des enfants sont intégrés dans la culture scolaire quotidienne, où les élèves prennent conscience de leurs droits et les défendent activement en même temps que ceux des jeunes du monde entier.

Pour en savoir plus sur notre offre éducative, rendez-vous sur www.ecoledroitsenfant.be. Nous vous souhaitons de nombreuses discussions passionnantes et beaucoup de plaisir en classe!

L'équipe de Plan International Belgique

www.ecoledroitsenfant.be
www.planinternational.be

Fiche d'information

Plan International: qui sommes-nous ?

Plan International Belgique est une ONG belge indépendante membre de Plan International. Son objectif est de défendre l'égalité pour les filles et les droits des enfants. Elle est active dans plus de 70 pays, dont les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Nous agissons dans les pays les plus vulnérables et en cas de catastrophe naturelle ou de conflit.

Depuis 1983, nous accompagnons les enfants et les jeunes vers l'autonomie et leur permettons de changer leur avenir.

Nous voulons donner les mêmes chances aux filles qu'aux garçons et leur offrir la possibilité d'apprendre à l'école et d'obtenir un emploi décent, de diriger les changements de leur société, de décider de leur vie et de leur corps et de s'épanouir à l'abri de la violence et ce de la naissance à l'âge adulte.

Dossier pédagogique « Filles, garçons: à égalité dans l'espace public? »

L'objectif général de ce dossier est de sensibiliser les jeunes à la problématique de l'inégalité de genre dans les villes et d'amener les élèves à se positionner en faveur de l'égalité de genre dans leur environnement de vie avec du matériel adapté et prêt à l'emploi. Une attention particulière est apportée à la thématique du harcèlement sexuel dans l'espace public et du droit de disposer de son propre corps.

Trois principes pour guider notre méthodologie: je-tu-nous

Je/Moi, en tant que personne, j'ai des droits (= **émancipation**)

Tu/Toi, aussi en tant que personne, tu as des droits (= **empathie**)

Nous/Ensemble, lorsque les droits de quelqu'un ne sont pas respectés, nous pouvons agir car nous avons des droits (= **solidarité**)

Avec ce dossier pédagogique, nous voulons également agir **avec** les jeunes et **pour** les jeunes sur trois niveaux:

Connaissances – Compétences - Comportement

1. D'abord, les élèves développent leurs **connaissances**: Qu'est-ce que le genre? Pourquoi l'égalité entre filles, garçons, hommes et femmes est-elle si importante? Vivre en ville, est-ce différent si l'on est une fille ou un garçon? Comment? Comment définir le harcèlement? Toutes les filles sont-elles victimes de harcèlement sexuel? Et les garçons?
2. Ensuite, nous donnons aux jeunes des outils pour acquérir les **compétences** leur permettant d'analyser la thématique du harcèlement dans leur propre environnement. L'objectif: les amener à agir pour l'égalité de genre et les droits des filles en classe, à l'école et ailleurs. Ainsi, vos élèves sont de véritables activistes qui s'engagent pour un changement de normes sociales.
3. Enfin, dans la dernière partie, les élèves développent un **comportement** positif vis-à-vis de l'égalité de genre. Nous travaillons ici sur l'attitude des jeunes: filles comme garçons. Ils. elles sont intrinsèquement convaincu.e.s de l'impact de l'égalité de genre sur leur propre vie et celle d'autres jeunes dans le monde. Ils.elles savent comment réagir face à une situation de harcèlement sexuel. Qu'ils

Glossaire

■ Attitude genrée

Attitude que chacun adopte en pensant à ce que devrait être/faire un garçon/homme ou une fille/femme. La plupart du temps représente les stéréotypes attachés à qui est attendu pour chaque sexe.

■ Égalité de genre

Toutes les personnes, quel que soit leur genre, jouissent du même statut dans la société ; des mêmes droits humains ; du même respect dans la communauté ; des mêmes chances de faire leurs choix par rapport à leur vie, et ont un pouvoir de décision concernant les effets de ce choix.

■ Espace public

Un espace public est tout endroit accessible aux filles, garçons, femmes, hommes et toute personne de la communauté, y inclus les rues et les routes, les parcs, les marchés, les espaces commerciaux, les centres communautaires et sportifs, les transports publics, les écoles publiques, les hôpitaux et cliniques, les postes de police et d'autres espaces.

■ Espace sûr

Un endroit qui est à la fois physiquement (environnement physique, infrastructure) et socialement sûr et accessible (environnement social, perception de la sécurité, personnes qui utilisent l'espace, comment et quand).

■ Genre

Les rôles socialement construits, les comportements, actes et caractéristiques que la société juge convenu à l'homme et à la femme.

■ Harcèlement sexuel

Tout type de contact et tout acte non désiré physiquement, verbalement, psychologiquement, qui est sexuellement orienté et qui intervient dans la vie d'une personne sans qu'elle le souhaite. Situation dans laquelle un comportement non désiré à connotation sexuelle, s'exprimant physiquement, verbalement ou non verbalement, survient avec pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et, en particulier, de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant

■ Mobilité autonome

La capacité de se déplacer librement et sûrement dans la ville à pied, à vélo ou via les transports en commun comme les bus et les taxis.

■ Participation active et significative dans le cadre de ce dossier

La participation active et significative implique la participation des jeunes filles et garçons par exemple dans le développement urbain et la gouvernance urbaine car leur voix est importante. Les jeunes doivent être impliqués dans des décisions qui les concernent, particulièrement dans le cadre du bien-être en ville. Ils.elles :

- Reçoivent les informations,
- Se forment leur propre opinion,
- Expriment cette opinion,
- Sont entendu-e-s,
- Peuvent débattre et,
- Ont un impact sur le résultat final ou sur la décision prise.

■ Sécurité ressentie (perceived safety)

Le ressenti par rapport à l'environnement physique, social et les expériences passées dans certaines zones.

■ Sensible à la dimension de genre

Qui tient compte des rôles socioculturels attribués aux sexes et des différences de pouvoir et égalités qui en résultent.

■ Sexe

Les caractéristiques biologiques et physiques qui déterminent l'homme et la femme.

■ Vraie sécurité (actual safety)

Faits, chiffres et statistiques criminelles se référant à la violence.

■ X

Ce symbole est utilisé pour toutes les personnes qui ne se "retrouvent pas" dans les genres "H" (homme) ou "F" (femme)

Objectifs finaux et citoyenneté mondiale

Pour le cours obligatoire dans le programme, du 2^e degré

- 2.1.1. Discours et pièges du discours
- 2.1.3. Stéréotypes, préjugés, discriminations
- 2.1.4. Participer au processus démocratique
- 2.1.6. Relation sociale et politique à l'environnement

Pour le cours obligatoire dans le programme, du 3^e degré

- 3.1.1. Vérité et pouvoir
- 3.1.4. Liberté et responsabilité
- 3.1.5. Participer au processus démocratique

Pour le cours facultatif dans le programme, du 2^e degré

- 2.2.1. Diversité des discours sur le monde
- 2.2.2. Médias et information
- 2.2.3. Violence et humanisation
- 2.2.4. Rapport éthique à soi et à autrui
- 2.2.5.-2.2.6. Individu, société et engagement citoyen

Pour le cours facultatif dans le programme, 3^e degré

- 3.2.1. Sens et interprétation
- 3.2.2.-3.2.3. Culture(s) et liberté(s)



INTRODUCTION ET CONCEPTS DE BASE

Pourquoi l'égalité entre les femmes et les hommes?

Les filles et les femmes constituent **plus de la moitié de la population mondiale**. Partout, elles sont victimes de stéréotypes tenaces et de discrimination. Pour la première fois de l'histoire, **plus de la moitié de la population mondiale vit en contexte urbain**. Chaque mois, 5 millions de personnes migrent vers les grandes villes dans le monde. D'ici 2030, environ 1,5 million de jeunes filles vivront dans un contexte citadin¹. Elles y rencontreront des **opportunités** mais aussi des **obstacles** spécifiques à ce cadre de vie. Elles iront probablement plus longtemps à l'école, se marieront plus tard et pourront davantage participer aux politiques de leur pays mais il est également probable qu'elles soient confrontées au **harcèlement** sexuel, à l'exploitation et à l'insécurité générale surtout lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public.

¹ UN Habitat (2008) State of the World Cities report 2008-2009.



La situation des filles varie bien sûr d'un pays à l'autre. Chaque contexte imprime ses caractéristiques historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles qui influent sur la vie des filles et des garçons. En Belgique, des grands progrès ont été fait ces dernières décennies en matière d'égalité de genre et de respect des droits de filles. Cependant, la voie reste encore difficile à cause de **normes, rôles et valeurs** 'imposées': il est attendu d'une fille qu'elle soit plus docile qu'un garçon; il est fort qu'une fille.

“ On ne se sent pas à l'aise quand on sort de chez nous, quand on prend les transports publics. Chez nous, beaucoup de filles ne prennent pas part à des activités, simplement parce que la société considère que les filles ne devraient pas être plus actives que les garçons... ”

Huong, 20 ans, jeune activiste Plan International Vietnam



Dans le contexte urbain, ces clichés ont également la peau dure. Beaucoup de politiques de prévention visent uniquement les hommes tandis que les politiques de protection s'adressent aux femmes adultes et dans la sphère privée. Or, en Belgique comme ailleurs, les filles et jeunes femmes se voient limiter l'accès à l'espace public à cause des obstacles qu'elles y rencontrent quotidiennement : harcèlement sexuel, risque d'agression (sexuelle), voie d'accès aux transports en commun pas toujours rassurantes... Certaines orientent leur vie entière en fonction de cela. De même, souvent, les filles ne connaissent pas leurs propres droits, ce qui les empêche de se défendre et de participer à la construction du monde actuel.

“ Nous avons réalisé que les jeunes filles et garçons se sentaient piégés dans des cases. Si tu es un garçon, tu dois être dominant, musclé, faire du sport, ne pas montrer d'émotions... Si tu es une fille, tu dois être jolie, gentille, sensible... Et si une fille aime le foot? Et si un garçon pleure? ”

Manuela, 17 ans, jeune activiste Plan International Belgique



Les gar  ons sont   galement touch  s par ce ph  nom  ne. Ils sont pouss  s par la soci  t      penser et agir d'une certaine mani  re. Investir dans l'  galit   des chances a un impact positif sur la soci  t  . Investir dans l'  galit   des chances a un impact positif sur la soci  t   dans son ensemble : filles, gar  ons, hommes, femmes, individus, familles et communaut  s. Le monde ne deviendra plus juste que si tous les individus ont les m  mes chances. Pour cela, il faut que filles et gar  ons soient consid  r  -e-s de mani  re   gale. Aussi bien au sein de leur famille que dans leur collectivit  .

“ J'ai   t   vraiment   tonn   quand les filles du groupe [du projet] BruxELLES [de Plan International Belgique] m'ont racont   les probl  mes qu'elles rencontrent dans la rue, tout ce dont elles se privent pour se sentir en s  curit   quand elles sortent: les v  tements qu'elles portent, l'heure    laquelle elles rentrent. Je n'y avais jamais vraiment pens   avant le projet. Mais il est vraiment temps que   a change, non ? ”

Yousri, 17 ans, jeune activiste Plan International Belgique

La lutte contre l'  galit   de genre concerne donc tout le monde : tant vos   l  ves que vous-m  me! Participez avec Plan International    ce combat en vous focalisant sur les in  galit  s auxquelles les filles sont confront  es partout dans le monde : elles sont en effet le groupe de population le plus durement touch   par les cons  quences de la discrimination et de la violence.

En savoir plus sur les st  r  otypes, pr  jug  s et la discrimination de genre ? Consultez notre dossier p  dagogique « *Filles, gar  ons :   galit  * » accompagn  e d'une expo photo reprenant les t  moignages de 48 jeunes sur les 4 continents

Être une fille dans l'espace public

1. Définition de base: les violences basées sur le genre

La violence basée sur le genre se manifeste sous différentes formes. Elle peut être physique, sexuelle, psychologique et/ou émotionnelle. Quelques exemples de différentes formes de violence fondée sur le genre :

Violence physique

coups, coups de poing, gifles, assassinats

Violence sexuelle

viol, harcèlement sexuel, contact inapproprié

Violence psychologique ou émotionnelle

harcèlement, menaces, intimidation, cyber intimidation, les moqueries et le harcèlement verbal (insultes, de coups, de farces, de brimades à répétition ...)

Les moqueries et le harcèlement verbal sont fréquents, y compris en contexte scolaire. Les filles plus enveloppées que la moyenne, plus petites, d'une origine ethnique différente de la majorité, pauvres, en situation de handicap, moins « *féminines* » ... toutes celles qui se distinguent d'une certaine norme d'une manière ou d'une autre, risquent plus d'être la cible d'insultes, de coups, de farces, de brimades. La violence sexiste peut avoir lieu dans des sphères très différentes, tant privée que publique, dans la famille, dans la rue, à l'école et plus largement dans la vie de tous les jours.

2. Le harcèlement sexuel²

L'une des formes de violence que les filles rencontrent le plus dans le monde entier est le harcèlement sexuel. Les garçons peuvent également en être victime. Dans ce dossier, nous avons choisi de parler plus spécifiquement de celui touchant les filles. La plupart du temps, la personne qui harcèle est un homme seul ou en groupe.

Trois éléments à retenir

- Le terme « **sexisme** » désigne l'ensemble des comportements individuels et/ou collectifs qui perpétuent et légitiment la domination des hommes sur les femmes en s'appuyant sur des stéréotypes pour perpétuer des rôles et attitudes « *genrés* », différenciés entre hommes et femmes (ex : les femmes sont émotives, se chargent du ménage, ne savent pas conduire... les hommes sont forts, se chargent de ramener un salaire au ménage, ne savent pas coudre...).
- Le « **sexisme dans l'espace public** » désigne l'ensemble des comportements individuels et collectifs adressés dans les espaces publics (rue, transports, etc.) ou semi-publics (magasins, bars, etc.) pour interpellier, intimider, menacer, humilier ou insulter des personnes en raison de leur sexe. Ils se manifestent de manière insistante et répétitive sous plusieurs formes (sifflements, commentaires, poursuites, etc.) et peuvent évoluer en violences sexuelles. Il s'agit bien d'un rapport de pouvoir. Bien qu'il n'existe pas de profil type du harceleur, la plupart du temps, il s'agit d'homme(s) qui, impose(nt) leur volonté et leur contrôle, en ignorant volontairement le non-consentement des victimes et en générant un environnement hostile qui porte atteinte à leur dignité et à leur liberté.
- Il s'agit d'un phénomène **récurrent**. Les agressions sexistes vécues par les femmes dans l'espace public se déroulent partout, tout le temps.

² Harcèlement sexuel : - Tout type de contact et tout acte non désiré physiquement, verbalement, psychologiquement, qui est sexuellement orienté et qui intervient dans la vie d'une personne sans qu'elle le souhaite.
- Situation dans laquelle un comportement non désiré à connotation sexuelle, s'exprimant physiquement, verbalement ou non verbalement, survient avec pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et, en particulier, de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant

Témoignage - Différents types de harcèlement

AGRESSION VERBALE: les commentaires non-consentis et intrusifs, les bruits d'animaux, les insultes et les propos sexuels.

“ Je m'assieds dans un tram à Bruxelles, sur la longue banquette centrale, entre deux hommes âgés de 60 à 70 ans. On est un peu serrés et moi je suis chargée de mes nombreux paquets remplis de cadeaux de Noël, du coup je m'excuse poliment en plaisantant un peu. Il n'en faut pas plus pour que le monsieur à ma droite s'autorise subitement une familiarité qui va très vite devenir très dérangeante: « *Pas de problème mademoiselle, j'aime bien la compagnie agréable* ». Je comprends rapidement que la situation risque de dégénérer, ce qui me fait prendre une distance dans le ton de la conversation. Je ravale aussi mon sourire pour indiquer que je n'ai pas envie d'être importunée. « *T'es belle, t'as envie de t'amuser? Combien tu prends pour une heure?* ». Je ne réponds pas et m'écarte. L'homme me colle davantage et approche sa bouche de mon oreille pour me susurrer: « *Saaaalooooope, t'aime ça hein les saloperies?* ». ”

Cécile, 41 ans, Bruxelles

AGRESSION NON-VERBALE: agissements tels que le fait de suivre une personne, de la siffler, de la dévisager avec insistance.

“ J'ai été suivie pendant 5 minutes par un homme en sortant du tram. J'ai appelé ma sœur à la rescousse et dès qu'elle est arrivée, il s'est caché derrière une voiture et ensuite est parti. ”

Soumaya, 18 ans, Bruxelles

AGRESSION PHYSIQUE: bousculade, pincement, attouchement, viol

“ Dans un bus un inconnu m'a pris les seins avec ses mains, les a palpés puis relâchés avant de descendre à l'arrêt. ”

Tiffany, 21 ans, Bruxelles

“ Au moment où on m'a attrapé l'entrejambe, je me suis figé. Tout en moi hurlait « *non* », sauf ma voix. Je me suis fermé. C'est une réaction humaine. J'ai littéralement oublié comment dire « *non* » à un acte que je refusais totalement. Aujourd'hui encore, je méprise mon cerveau/corps pour avoir réagi ainsi. ”

Brian, 24 ans, Bruxelles

AUTRES TYPES D'AGRESSION: exhibitionnisme, gestes sexuels mimés, photo « *volée* » (prise sans le consentement), etc.

“ Cette semaine, un collègue m'a envoyé via Facebook une publicité pour de la lingerie. ”

Vanessa, 24 ans, Pepinster

3. Un problème universel

L'intimidation sexuelle et la violence dans l'espace public constituent un problème universel. À la base, la cause est la même partout dans le monde: **l'inégalité entre les sexes**. Il existe encore des normes sexistes dans chaque société, ce qui signifie que les filles et les femmes ne sont pas traitées de manière égale. Trop souvent, le harcèlement sexuel ou la violence est encore imputé à la victime, basée sur l'idée que les filles ne sont pas autorisées à sortir de chez elles sans être accompagnées, choisir leurs vêtements, où elles marchent ou ne peuvent tout simplement pas décider elles-mêmes de ce qui arrive à leur corps. Si elles le font, c'est qu'elles désirent être importunées.

Pourquoi lutter contre le harcèlement ?

Parce que le harcèlement sexuel et la violence dans l'espace public constituent une violation fondamentale des droits humains. De plus, la violence sexiste dans la rue ou dans les transports publics ne constitue pas seulement une violation des droits en soi, mais limite également les filles dans l'exercice de leurs autres droits. Chaque être humain, chaque fille a le droit de vivre en sécurité, à l'abri des violences, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et à la Convention des Nations Unies sur les femmes.

Le droit de donner son avis est d'une manière générale également moins pratiqué pour les filles qui vivent en ville. Elles ont tendance à ne pas être incluses ni entendues dans les décisions qui les concernent ou qui concernent leur sécurité. Que cela soit à cause de leur (jeune) âge et/ou de leur sexe, elles se retrouvent exclues du développement urbain et de la gestion de la ville. Elles ne sont pas considérées comme des citoyennes à écouter. Leur vision n'est pas intégrée : les défis, problèmes et obstacles qu'elles rencontrent lorsqu'elles se déplacent dans la rue restent inaperçus.

En Belgique,

- 60% des femmes déclarent avoir déjà été victimes de sexisme dans l'espace public ou dans les transports publics.
- 9,3% des femmes évitent d'utiliser les transports en commun pour des raisons de sécurité, ce qui s'applique également à 5,1% des hommes
- 1 femme sur 2 a déjà été victime de violences physiques dans les rues ou dans les transports en commun.
- 84% des cas d'intimidation ont lieu dans la voiture, 57% sur le quai de la gare et 40% sur la route menant à ce quai.
- Seulement 2% des victimes ont déposé une plainte.

Dans le monde³,

- À Kampala (Ouganda), 45% des filles ont été victimes de harcèlement sexuel dans les transports en commun
- À Delhi (Inde), 96% des filles ne se sentent pas en sécurité dans la ville
- À Lima (Pérou), seuls 2,2% des filles affirment se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public
- À Hanoi (Vietnam), 36% des filles rapportent avoir rarement accès aux services d'urgences, dont la police
- Au Caire (Égypte), 32% des filles pensent qu'elles ne pourront jamais parler de leurs problèmes à quelqu'un de proche

³ Plan International (2016) Being Safe in a city. In *Girls Champions of Change: Curriculum for Gender Equality and Girls Rights*. Woking, UK: Plan International.

4. 8 points d'actions concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain

En réponse à ce problème, Plan International a développé 8 points d'action pour rendre les villes plus sûres pour les filles et minimiser les obstacles qu'elles peuvent rencontrer. Ces points d'action se basent sur des textes de droit international comme la Convention des Droits de l'Enfant (CIDE) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

1. Toutes les filles ont le droit d'avoir une éducation de qualité dans la ville

2. Toutes les filles ont le droit de vivre libres de la violence dans la ville

3. Toutes les filles ont le droit de vivre dans un logement sûr et décent

4. Toutes les filles ont le droit de se déplacer de manière sûre dans la ville

5. Toutes les filles ont droit d'accéder aux services de base abordables dans la ville

6. Toutes les filles ont le droit d'avoir un emploi décent et adapté à leur âge dans la ville

7. Toutes les filles ont le droit d'avoir accès à des espaces sûrs dans la ville

8. Toutes les filles ont le droit de participer pour rendre les villes plus sûres, inclusives et plus accessibles

Ce dossier pédagogique comprend différentes activités permettant à vos élèves d'agir à leur propre niveau pour rendre la ville plus sûre et inclusive pour chacun-e.

5. Les objectifs de développement durable, l'égalité de genre et le contexte urbain

L'égalité entre femmes et hommes ainsi que la durabilité des villes et communautés sont à l'agenda des Nations Unies. En 2015, l'ONU a proclamé ses Objectifs de Développement Durable (ODD) et son Programme pour 2030. Cela se traduit en 17 objectifs concrets concernant le développement durable des êtres humains et de la planète. Tous les pays du monde (les 193 reconnus par l'ONU) se sont engagés à contribuer à la réalisation de ces objectifs. Le slogan du programme des Nations Unies, « *Leave No One Behind* » (« *Ne laisser personne derrière* »), reflète la volonté de parvenir à l'égalité des chances pour tous, y compris les filles et les femmes.

L'objectif n°5 du Programme 2030 concerne plus particulièrement l'égalité entre filles et garçons: « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* ».

L'objectif n°11 du Programme 2030 concerne spécifiquement le contexte urbain : « *Villes et communautés durables* ». Ces objectifs constituent le fil rouge de notre dossier pédagogique, car il est important d'en faire une réalité pour la Belgique également.



DROITS DES FILLES ET DES FEMMES = DROITS HUMAINS

Les filles et les jeunes femmes constituent un groupe 'exclu' du monde. Elles sont doublement discriminées car elles sont des filles et qu'elles sont jeunes. Dès la petite enfance et jusqu'à l'âge adulte, elles font face à des obstacles qui sont directement liés à cette double discrimination.

Tableau informatif CIDE-CEDAW

L'objectif de ce tableau est de présenter les 8 points d'action présentés plus haut afin de rendre une ville plus saine et sûre et de les mettre sous la lumière de deux textes fondamentaux : **la Convention des droits de l'enfant (CIRDE)** et **la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**. Un tableau plus détaillé se trouve en Annexe 6.

8 points d'actions concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain	Convention internationale des droits de l'enfant	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
Toutes les filles ont le droit d'avoir une éducation de qualité dans la ville Par exemple : la sécurité sur le chemin de l'école, dans l'école, des cours donnés sans stéréotypes de genre, accès à l'enseignement égal pour toutes et tous, ...	■ Le droit à l'éducation (article 28)	■ Le droit à l'éducation (article 10)
Toutes les filles ont le droit de vivre libres de la violence dans la ville Par exemple : libres de toute forme de violence, y inclus les violences/harcèlement physique, sexuelle, psychologique	■ La protection contre la violence, l'abus et la négligence (article 19) ■ La justice des mineurs (article 40)	■ La protection contre la discrimination (article 1) ■ Les stéréotypes et préjugés sexistes (article 5) ■ Le cadre législatif (article 15)
Toutes les filles ont le droit de vivre dans un logement sûr et décent Par exemple : un endroit sûr avec un toit et des murs, un accès à l'eau potable et avec un niveau de vie qui permet le développement physique, mental et social de l'enfant	■ Un niveau de vie suffisant (article 27)	■ Les femmes en contexte rural (article 14)
Toutes les filles ont le droit de se déplacer de manière sûre dans la ville Par exemple : se déplacer vers/depuis l'école, dans les (super)-marchés, les centres communautaires et de loisirs sans être harcelée ou rencontrer des difficultés ou de la violence	■ L'exploitation sexuelle (article 34)	■ La prostitution (article 6)

Toutes les filles ont droit d'accéder aux services de base abordables dans la ville Par exemple : les hôpitaux, cliniques médicales, les soins de santé, la santé sexuelle et reproductive, les services de police et des urgences	■ Le droit aux soins de santé (article 24)	■ La santé (article 12)
Toutes les filles ont le droit d'avoir un emploi décent et adapté à leur âge dans la ville Par exemple : un emploi sûr, qui plaît aux jeunes, égalité des chances dans l'accès au travail et salaire égal	■ Le travail des enfants (article 32)	■ L'emploi (article 11)
Toutes les filles ont le droit d'avoir accès à des espaces sûrs dans la ville Par exemple : des parcs, (super)-marchés, communautés des espaces de loisirs sûrs	■ Le droit aux loisirs et à la culture (article 31) ■ Le droit de se rassembler (article 15)	■ Le droit à un vie économique et sociale (article 13)
Toutes les filles ont le droit de participer pour rendre les villes plus sûres, inclusives et plus accessibles Par exemple : les filles sont écoutées et partagent leur opinion sur les thématiques de la sécurité et du bien-être dans la ville	■ Le droit d'avoir un avis (article 12)	■ Vie politique et publique (article 7)



ACTIVITES A REALISER EN CLASSE

Point d'attention

La thématique de l'égalité de genre et du harcèlement restent très sensibles. Il est important de garder un climat de respect et de confiance pour faciliter les activités et permettre la parole. Il peut y avoir beaucoup de débats et cela est bien. Le but est ici de permettre la réflexion et de conscientiser chacun.e aux différents aspects. L'activité n°2 pourra vous aider pour établir cette base de travail.

Activité 1:

KAHOOT! (30 minutes)

« Kahoot ! », c'est quoi ?

Kahoot est un jeu de questions-réponses à jouer sur ordinateur, tablette ou smartphone. Avec cet outil, vous pouvez créer un quizz vous-même, poser des questions de discussion, animer le débat dans la classe... Le slogan de Kahoot!: *Great learning starts by asking great questions*⁴.

Avant de commencer le jeu, chacun-e doit s'enregistrer sur le lien proposé afin de participer (voir déroulement). Vous commencez le quizz sur grand écran sur lequel s'affichent les questions. Les élèves répondent via une tablette ou un smartphone. La connexion à Internet est nécessaire. Kahoot! comptabilise les bonnes réponses ainsi que le temps de réponse pour donner un classement final. Toutes les équipes voient ainsi leurs points à la fin du jeu.

Objectifs

- Introduire les thématiques des violences basées sur le genre en contexte urbain, particulièrement sur le harcèlement de rue
- Faire connaissance avec le travail de Plan International Belgique

Matériel nécessaire

- Connection Internet / Wifi
- Ordinateur avec projecteur ou tableau interactif
- 1 smartphone pour chaque groupe de 2-3 élèves

Déroulement

- Si vous n'avez pas de compte Kahoot!, enregistrez-en un gratuitement via : www.kahoot.com
- Surfer sur le lien Kahoot de votre choix:
 - Pour plus de réflexion : <https://urlz.fr/8TX8>
 - Pour plus de faits : <https://urlz.fr/8TXe>
- Invitez les élèves à se mettre par groupes de 3. Sur un smartphone ou une tablette, ils enregistrent leur équipe via un code affiché à l'écran
- C'est parti! Faites défiler les questions et invitez les élèves à faire un petit débat pour certaines d'entre elles :
 - Question 1
 - Question 2
 - Question 3
- Concluez l'activité en résumant les éléments principaux qui sont ressortis durant les débats.

⁴ Un bon apprentissage commence avec de bonnes questions!

Activité 2:

RÈGLES DE GROUPE (45 minutes)

Objectifs

- Produire un « *code de conduite* » pour l'ensemble de la classe durant les débats
- Créer une base de confiance entre les élèves et un climat de respect avant de lancer un débat

Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier (type flip-chart)
- Feuilles de cahier
- Marqueurs de couleur
- Annexe 1 « *Règles de groupe: guide d'animation* »

Déroulement

- Commencez par expliquer qu'il est important de créer un environnement de débat où chaque élève se sente bien et puisse s'exprimer comme il-elle le souhaite. C'est particulièrement le cas dans un débat qui parle de l'égalité de genre et du harcèlement sexuel avec des jeunes femmes et hommes
- Indiquez que l'objectif de cette activité est de définir, ensemble, la façon dont les débats seront organisés : temps de parole équitable, respect de l'autre, écoute attentive... En d'autres mots, il s'agit de créer une dynamique de groupe positive.
- Divisez la classe en groupes de max. 4 personnes. Demandez à chaque groupe de trouver 3 idées qui permettent de construire un tel environnement. Chaque groupe a 10 minutes et note ses idées sur une feuille de cahier avec des marqueurs de couleur.

- Ensuite, chaque groupe dispose de 2-3 minutes pour présenter chaque idée devant le reste de la classe. Une fois la présentation finie, la classe vote pour les idées les plus importantes:
 - Les idées retenues par l'ensemble du groupe sont affichées d'un côté de la classe, bien en évidence
 - Les idées moins pertinentes ou qui ne plaisent pas à l'ensemble du groupe sont affichées de l'autre côté de la classe
- Le but est d'arriver à une liste qui reprend une dizaine d'idées approuvées par toute la classe.
- Concluez l'exercice par remercier la classe pour sa collaboration et expliquez que:
 - Lors des débats, vous pourrez faire référence à cette liste lors de la modération, tout comme les élèves.
 - En fonction de la nécessité, des idées peuvent s'ajouter, être modifiées ou changées de place. La liste peut également être présentée de manière créative : avec des dessins, des photos, des citations, d'autres couleurs... au choix des élèves !

Source

Plan International - Montrer de la solidarité. Dans Champions du Changement. Woking, UK: Plan International.

Annexe 1:

« RÈGLE DE GROUPES: GUIDE D'ANIMATION »

L'établissement de règles de groupe (ou code de conduite) pour un atelier est essentiel pour créer les conditions nécessaires au succès. Il est important d'établir clairement les accords qui doivent être respectés tout au long des séances. Le moyen le plus efficace de parvenir à des accords qui sont respectés est d'inviter les élèves eux-mêmes à participer au processus d'élaboration de ceux-ci. De cette façon, vous leur demanderez de prendre leurs responsabilités et leur montrez que vous avez confiance en eux.

En termes généraux, les accords devraient couvrir deux domaines de base :

- **Style de présidence** des discussions. L'animation des débats peut être faite de dizaine de manières différentes. C'est une bonne idée d'établir le genre de facilitation que les élèves préfèrent et pourquoi. Préfèrent-ils prendre la parole à tour de rôle ou en petits groupes? Comment s'assurer que même les plus timides s'expriment? , ...
- **Respect de chacun.e.** N'hésitez pas à répéter plusieurs fois qu'il est important de respecter les idées de tous les élèves de la classe. Les débats sur le genre couvrent des sujets très sensibles, parfois personnels. Pour certain-e-s, une véritable prise de conscience peut avoir lieu. Il s'agira alors de voir comment agir en fonction de cette nouvelle vision des choses. Soyez clairs sur les limites à ne pas franchir et appliquez-les de la même façon pour tous les élèves.



Activité 3:

LE GENRE DANS LA VILLE (60 minutes)

Objectifs

- Comprendre que les normes et les rôles de genre définissent des limites informelles qui déterminent l'accès des filles aux services de la ville et l'espace public.
- Considérer l'insécurité et l'exclusion comme des formes d'inégalités de genre.
- Comprendre que la sécurité et l'inclusion sont des droits humains universaux auxquels les filles ont également droit.

Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier (type flip-chart)
- Marqueurs de couleur
- Grandes cartes avec les questions
- Stylos, crayons
- Papier collant
- Cahiers (un par élève pour prise de note)
- Annexe 2: L'histoire de Sara
- Annexe 3: Exemples pour la prise de position
- Annexe 4: Questions et réponses pour l'histoire de Sara

Déroulement

En plénière: Le sexe et le genre (10 minutes)

- Demandez aux élèves s'ils/elles connaissent la différence entre sexe et genre. Lancez un débat et encouragez tout le monde à s'exprimer.
- Montrer les flipcharts (préparés à l'avance) afin d'introduire les concepts de sexe et genre :
 - Sexe: les caractéristiques biologiques et physiques qui déterminent l'homme et la femme.
 - Genre : les rôles socialement construits, les comportements, actes et caractéristiques que la société juge convenu à l'homme et à la femme.
- Commencez avec le sexe. Demandez au groupe de donner des caractéristiques pour le sexe. Notez les réponses des élèves au fur et à mesure. Par exemple: les personnes de sexe féminin peuvent avoir des enfants, allaiter, les personnes de sexe masculin et féminin ont des organes génitaux différents...)
- Continuez avec le genre. Demandez au groupe de donner des caractéristiques pour le genre. Notez les réponses des élèves au fur et à mesure. Par exemple: les femmes peuvent être des leaders dans la société, peuvent réussir à l'école, les hommes et les femmes peuvent être de bons parents...).

En savoir plus sur la différence entre le sexe et le genre?

Consultez notre dossier pédagogique « *Filles, garçons : à égalité* » accompagnée d'une expo photo reprenant les témoignages de 48 jeunes sur les 4 continents

En plénière: Prenez position (15 minutes)

- Dirigez-vous vers l'espace que vous aurez préparé à l'avance avec trois flipcharts affichés au mur (avec « *Pas d'accord* », « ? » et « *D'accord* »). Demandez aux élèves de se regrouper autour de vous.
- Expliquez que vous allez lire des phrases à haute voix et que chacun.e devra se positionner en face du flipchart qui lui correspond. Par exemple, ceux qui sont d'accord se positionnent face au flipchart « *D'accord* ». Expliquez également que vous allez inviter certains élèves à expliquer leur positionnement et à donner leur avis devant le groupe. Suite à ces explications, si quelqu'un souhaite changer de place et se mettre avec un autre groupe, il peut le faire.
- Indiquez que cette activité ne détermine pas qui a raison ou tort. L'objectif est d'échanger les points de vue, d'entendre différentes opinions et de voir où le groupe se situe. Prenez le temps nécessaire de débattre pour chaque phrase, afin de voir pourquoi les un.e.s sont d'accord et les autres pas d'accord. Il est essentiel de comprendre le fond de la réflexion de chacun.e. Vous pouvez demander aux élèves de donner des exemples pour expliquer leur point de vue. Si nécessaire, vous pouvez utiliser l'Annexe 3 « *Exemples pour la prise de position* » afin d'encourager les élèves à exprimer leur opinion.
- Lisez les phrases suivantes en suivant les indications données ci-dessus :
 - Les filles se sentent en sécurité dans l'espace public
 - Les filles se sentent en sécurité pour sortir seules le soir dans la ville
 - Les filles se sentent en sécurité pour utiliser tous les transports en commun
 - C'est injuste que les filles ne se sentent pas en sécurité dans la ville

En petits groupes et en plénière: Étude de cas et discussion (25 minutes)

- Distribuez l'annexe 2 « L'histoire de Sara » à tous les élèves. Ils/elles ont quelques minutes pour la lire.
- Divisez la classe en 4 groupes et distribuez 1 carte par groupe avec les questions préparées à l'avance:
 - **Groupe 1 :** Dans l'histoire de Sara, les filles, les femmes, les garçons et les hommes ont-ils des rôles différents dans la ville en fonction de leur âge et de leur sexe? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?
 - **Groupe 2 :** Dans l'histoire de Sara, les filles et les garçons ont-ils le même accès à l'espace public et aux services présents dans la ville? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?
 - **Groupe 3 :** À quels endroits et services les personnages de l'histoire ont-ils accès? Pourquoi? À quels endroits et services Sara n'a-t-elle pas accès? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?
 - **Groupe 4 :** Avez-vous déjà eu l'impression que les filles avaient un accès limité à l'espace public car elles sont des filles? La situation de Sara vous rappelle-t-elle d'autres expériences vécues par vous-mêmes ou quelqu'un que vous connaissez? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?
- Demandez aux groupes de prendre 10 minutes pour discuter de l'histoire et répondre aux questions des cartes. Chaque groupe choisit un preneur de note ainsi qu'un.e représentant.e qui présentera les réponses du groupe au reste de la classe.
- Durant le travail en équipe, circulez parmi les groupes pour aider les élèves si nécessaire. Aidez-vous de l'Annexe 4 « Questions et réponses pour l'histoire de Sara ».
- Lorsque le temps est épuisé, chaque groupe présente sa discussion devant le reste de la classe à tour de rôle. Notez les points importants et demandez si la classe compléter.

En plénière: Conclusion (10 minutes)

- Notez la question suivante sur un flipchart et demandez aux élèves d'y réfléchir pendant quelques instants: Qu'aimeriez-vous changer dans la ville (et dans l'espace public) pour que les filles puissent s'y sentir mieux?
- Distribuez de grandes cartes vierges et demandez à chacun.e d'écrire sa réponse en quelques mots. Ensuite, chaque élève va coller sa carte au tableau, où toutes les cartes sont rassemblées. Invitez la classe à prendre quelques minutes pour lire toutes les solutions proposées. Si vous avez le temps, lisez-en quelques une à haute voix.
- En conclusion, demandez à quelques élèves ce qu'ils ont appris au cours de l'activité et rappelez que:
 - Il est injuste que les filles ne se sentent pas en sécurité dans la ville. Il s'agit d'une forme d'inégalité de genre. Tout le monde, peu importe l'âge et le sexe, a le droit de se sentir en sécurité dans la ville.
 - La société promeut des valeurs et comportements relatifs au genre qui définissent l'espace public et l'accès que des filles et des femmes à la ville. Ces considérations sont injustes et doivent donc changer.

Source

Plan International - Être en sécurité dans la ville. Dans Champions du Changement. Woking, UK: Plan International.



Annexe 2:

« L'HISTOIRE DE SARA »

Bonjour! Je m'appelle Sara, j'ai 18 ans. J'habite en ville depuis toute petite et j'utilise les transports en commun tous les jours. J'adore le dynamisme de la ville mais parfois je sens quelque chose qui cloche.

Pour aller à l'école, je dois passer par un parc et souvent, les garçons traînent sur les bancs. Lorsque je passe devant eux, ils arrêtent de parler et me dévisagent. Parfois, certains font des commentaires, rigolent ou me sifflent. Mes copines ont également déjà vécu ça. Certaines font un énorme détour pour éviter le parc et éviter ces situations.

Dans les transports en commun, il y a souvent du monde, surtout aux heures de pointes. Parfois, certains hommes en profitent pour me coller ou carrément se frotter. Ça ne m'est jamais arrivé mais j'ai déjà entendu quelques histoires. Après ça, les filles se sentent sales.

Lorsqu'on sort en groupe le soir avec mes copines, on fait toujours bien attention de rester ensemble. Parfois, je me change avant de partir: j'enlève ma jupe et je mets un pantalon, juste pour être sûre. Mes parents ne veulent pas que je rentre en métro, donc ils viennent me chercher. Généralement, ils ramènent aussi les filles qui habitent près de chez nous. Quand mon frère sort, il rentre en transport en commun ou à pied.

Annexe 3:

« EXEMPLES POUR LA PRISE DE POSITION »

Certains élèves peuvent avoir du mal à se positionner lors de l'exercice de prise de position. Si c'est le cas, vous pouvez partager ces exemples pour les aider. Si nécessaire, vous pouvez ajouter vos propres exemples.

Phrase	D'accord	?	Pas d'accord
Les filles se sentent en sécurité dans l'espace public	Les élèves qui sont d'accord pensent que les filles se sentent en sécurité dans l'espace public de la ville : les rues, les parcs, sur le chemin de l'école...	Les élèves qui choisissent ce point ne savent pas si les filles se sentent en sécurité ou non dans l'espace public ; ils peuvent aussi penser qu'elles se sentent en sécurité la journée mais pas la nuit	Les élèves qui ne sont pas d'accord pensent que les filles ne se sentent pas en sécurité dans l'espace public de la ville : les rues, les parcs, sur le chemin de l'école...
Notes			

Phrase	D'accord	?	Pas d'accord
Les filles se sentent en sécurité pour sortir seules le soir dans la ville	Les élèves qui sont d'accord pensent que les filles se sentent en sécurité lorsqu'elles marchent dans la rue ou utilisent les transports en commun le soir	Les élèves qui choisissent ce point ne savent pas si les filles se sentent en sécurité ou non dans l'espace public le soir seules ; ils. elles peuvent aussi penser qu'elles ne sortent simplement pas le soir	Les élèves qui ne sont pas d'accord pensent que les filles ne sortent pas le soir ou se baladent seule dans l'espace public lorsqu'il fait nuit
Notes			

Phrase	D'accord	?	Pas d'accord
Les filles se sentent en sécurité pour utiliser tous les transports en commun	Les élèves qui sont d'accord pensent que les filles se sentent en sécurité lorsqu'elles utilisent tous les transports en commun: tram, métro, bus, train... Elles ne s'y font jamais harcelées	Les élèves qui choisissent ce point ne savent pas si les filles se sentent en sécurité ou non dans les transports en commun ; ils.elles peuvent aussi penser que certaines filles privilégient un type de transports pour des raisons de sécurité	Les élèves qui ne sont pas d'accord pensent que les filles ne sentent pas en sécurité lorsqu'elles utilisent les transports en commun ; ils.elles peuvent aussi penser que les filles n'utilisent jamais les transports en commun seules pour des raisons de sécurité
Notes			

Phrase	D'accord	?	Pas d'accord
C'est injuste que les filles ne se sentent pas en sécurité dans la ville	Les élèves qui sont d'accord pensent qu'il est injuste que les filles ne se sentent pas en sécurité dans l'espace public.	Les élèves qui choisissent ce point ne savent pas s'ils.elles sont d'accord ou pas avec la phrase ou ne comprennent pas pourquoi les filles ont le droit de se sentir en sécurité dans l'espace public	Les élèves qui ne sont pas d'accord pensent qu'il est normal que les filles soient victimes de harcèlement dans l'espace public
Notes			

Annexe 4:

« QUESTIONS ET RÉPONSES POUR L'HISTOIRE DE SARA »

Groupe 1: Dans l'histoire de Sara, les filles, les femmes, les garçons et les hommes ont-ils des rôles différents dans la ville en fonction de leur âge et de leur sexe? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?

- Dans l'histoire de Sara, les garçons prennent du temps pour occuper l'espace public et traîner dans les parcs. Le temps des filles est plus limité car elles occupent moins l'espace public à cause des normes sociales. Certaines filles font un détour pour éviter de passer devant l'endroit des garçons
- Les hommes et les femmes ne devraient pas avoir différents rôles en fonction de leur sexe ou de leur âge. Le sexe et l'âge d'une personne ne doit pas définir l'accès de cette personne à l'espace public.

Groupe 2: Dans l'histoire de Sara, les filles et les garçons ont-ils le même accès à l'espace public et aux dans la ville? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?

- Dans l'histoire de Sara, les garçons prennent du temps pour occuper l'espace public et traîner dans les parcs. Le temps des filles est plus limité car elles occupent moins l'espace public à cause des normes sociales. Certaines filles font un détour pour éviter de passer devant l'endroit des garçons. Sara réfléchit également aux vêtements qu'elle porte avant de sortir. Ses parents ne veulent pas qu'elle utilise les transports en commun seule et s'arrangent donc pour venir la chercher et ramener ses amies.
- Les hommes et les femmes ne devraient pas avoir différents accès à l'espace public en fonction de leur sexe ou de leur âge. Tout le monde a droit au même accès à l'espace public.

Groupe 3: À quels endroits et services les personnages de l'histoire ont-ils accès? Pourquoi? À quels endroits et services Sara n'a-t-elle pas accès? Pourquoi? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?

- Sara n'a pas le même accès à l'espace public que les garçons : elle ne se sent pas en sécurité lorsqu'elle traverse le parc et dans les transports en commun car les garçons et les hommes la harcèlent.
- Les hommes et les garçons ont accès à ces espaces dans la ville et les dominent, ce qui leur permet de perpétuer le cercle vicieux des violences basées sur le genre (cf. harcèlement sexuel dans l'espace public). Les filles vivent mal cette situation.
- Toutes les personnes ont droit au même accès à l'espace public, peu importe le sexe, l'âge ou d'autres caractéristiques.

Groupe 4: Avez-vous déjà eu l'impression que les filles avaient un accès limité à l'espace public car elles sont des filles? La situation de Sara vous rappelle-t-elle d'autres expériences vécues par vous-mêmes ou quelqu'un que vous connaissez? Quels exemples de votre propre expérience pouvez-vous donner?

- Les élèves qui répondent « *Oui* » ont l'impression que les filles ont un accès limité à l'espace public parce qu'elles sont des filles.
- Les élèves qui répondent « *Non* » n'ont pas l'impression que les filles ont un accès limité à l'espace public parce qu'elles sont des filles.

Activité 4:

LES DROITS DANS LA VILLE (80 minutes)

Objectifs

- Comprendre les droits à la sécurité et à la mobilité dans la ville, avec une attention particulière pour les filles.
- Reconnaître et promouvoir le droit à la sécurité à l'inclusion, avec une attention particulière pour les filles.
- Reconnaître l'importance du droit de participer aux décisions qui concernent les individus, avec une attention particulière pour les filles.

Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier (type flip-chart)
- Marqueurs de couleur
- Feuilles de papier
- Stylos, crayons
- Papier collant
- Grandes cartes de différentes couleurs
- Annexe 5: « 8 points d'actions concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain »
- Annexe 6: « Tableau informatif: droits des filles et des femmes = droits humains »

Déroulement

En plénière: Les droits de la fille dans la ville (10 minutes)

- Demandez aux élèves de discuter quelques instants avec leur voisin.e.s à propos de la question suivante: À quels droits avons-nous droit dans la ville?
- Distribuez de grandes cartes et invitez les groupes à noter une idée par carte.
- Lorsqu'ils sont prêts, invitez les duos à coller leurs cartes sur les feuilles de flipchart affichées au mur.
- Dirigez une courte discussion sur les droits affichés à l'aide des questions suivantes:
 - Quels droits reviennent le plus souvent?
 - Y a-t-il des différences entre les filles les garçons au sujet de ces droits?

En plénière: 8 points d'action concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain » (15 minutes)

- Distribuez l'Annexe 5 « 8 points d'actions concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain ». Expliquez que cette liste a été développée avec les jeunes activistes de Plan International et qu'elle a pour objectif de soutenir les jeunes afin de promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion des filles dans les villes.
- Parcourez tous les droits un à un et demandez au groupe :
 - S'ils.elles sont d'accord avec le droit
 - De donner un exemple pour expliquer ce droit

- S'ils.elles pensent à d'autres droits qui ne sont pas inclus dans la liste et qui réfèrent au contexte urbain. Notez les autres idées sur une feuille de flipchart.

En petits groupes: jeux de rôles (40 minutes)

- Divisez la classe en 4 petits groupes. Distribuez des cartes préalablement préparées avec un droit noté dessus:
 - Toutes les filles ont le droit de vivre libres de la violence dans la ville (droit #2)
 - Toutes les filles ont le droit de se déplacer de manière sûre dans la ville (droit #4)
 - Toutes les filles ont le droit d'avoir accès à des espaces sûrs dans la ville (droit #7)
 - Toutes les filles ont le droit de participer pour rendre les villes plus sûres, inclusives et plus accessibles (droit #8)
- Demandez à chaque groupe d'imaginer une situation où le droit est respecté et une situation où le droit n'est pas respecté. Encouragez les élèves à être créatifs! Indiquez que chaque groupe effectuera, à tour de rôle, une représentation en direct de leur situation devant la classe.
- Donnez 10 minutes à chaque groupe pour créer, préparer et répéter les jeux de rôle. Indiquez que chaque groupe aura 5 minutes pour présenter les situations devant la classe.
- Laissez chaque groupe représenter les situations devant la classe à tour de rôle. Après chaque performance, dirigez une petite discussion à l'aide des questions suivantes:
 - Quel droit le groupe a-t-il présenté?
 - Quelles étaient les différences entre les situations et mises en scènes (lorsque les droits étaient respectés et lorsqu'ils n'étaient pas respectés)?

- À l'aide de l'Annexe 6, identifiez les autres droits qui ont été bafoués ou respectés dans les jeux de rôles. En plénière: conclusion (5 minutes)

- En conclusion, demandez à quelques élèves ce qu'ils ont appris au cours de l'activité et demandez-leur de partager la chose la plus importante qu'ils ont retenue lors de cet exercice.
- Enfin, rappelez que :
 - Les jeunes, en particulier les filles, ont le droit de vivre en sécurité dans la ville et dans leur environnement.
 - Les jeunes, en particulier les filles, ont le droit de participer aux décisions qui les concernent.

Source

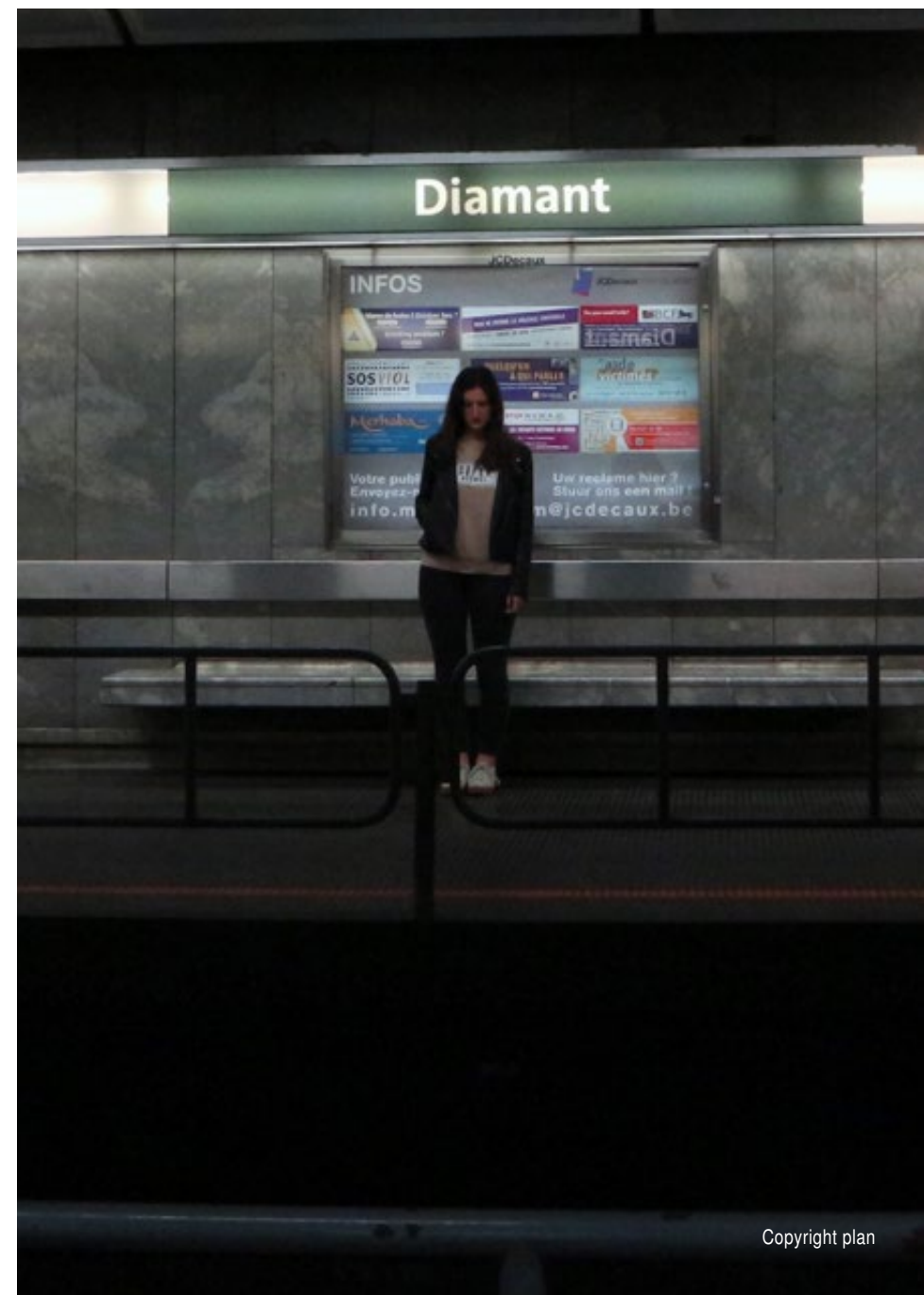
Plan International - Être en sécurité dans la ville. Dans Champions du Changement. Woking, UK: Plan International.

Annexe 5:

« 8 POINTS D'ACTION CONCRETS POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES FILLES DANS LE CONTEXTE URBAIN »

Plan International a développé une série de 8 points d'action pour rendre les villes plus sûres pour les filles et minimiser les obstacles qu'elles peuvent rencontrer. Ces problèmes se basent sur des textes de droit international comme la Convention des Droits de l'Enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

1. Toutes les filles ont le droit d'avoir une éducation de qualité dans la ville
2. Toutes les filles ont le droit de vivre libres de la violence dans la ville
3. Toutes les filles ont le droit de vivre dans un logement sûr et décent
4. Toutes les filles ont le droit de se déplacer de manière sûre dans la ville
5. Toutes les filles ont droit d'accéder aux services de base abordables dans la ville
6. Toutes les filles ont le droit d'avoir un emploi décent et adapté à leur âge dans la ville
7. Toutes les filles ont le droit d'avoir accès à des espaces sûrs dans la ville
8. Toutes les filles ont le droit de participer pour rendre les villes plus sûres, inclusives et plus accessibles



Annexe 6:

« TABLEAU INFORMATIF : DROITS DES FILLES ET DES FEMMES = DROITS HUMAINS » (VERSION LONGUE)

8 points d'actions concrets pour améliorer la situation des filles dans le contexte urbain	Convention internationale des droits de l'enfant	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
Toutes les filles ont le droit d'avoir une éducation de qualité dans la ville Par exemple : la sécurité sur le chemin de l'école, dans l'école, des cours donnés sans stéréotypes de genre, accès à l'enseignement égal pour toutes et tous, ...	Article 28 : le droit à l'éducation Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances. Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ; ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés ; ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ; ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire.	Article 10 : le droit à l'éducation Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation, et ce à tous les niveaux. Le curriculum devrait exclure tout stéréotype de genre.
Toutes les filles ont le droit de vivre libres de la violence dans la ville Par exemple : libre de toute forme de violence, y inclus les violences/harcèlement physique, sexuelle, psychologique	Article 19 : la protection contre la violence, l'abus et la négligence Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle. Les États parties organisent la prévention de la violence et le traitement des enfants ayant souffert de violence. Article 40 : la justice des mineurs Les enfants suspecté-e-s, accusé-e-s ou convaincu-e-s d'infraction à la loi pénale le droit à un traitement qui soit de nature à favoriser leur dignité et leur valeur personnelle, et qui tienne compte de son âge ainsi que de la nécessité de faciliter sa réintégration dans la société et de lui faire assumer un rôle constructif au sein de celle-ci.	Article 1 : la protection contre la discrimination Toutes les formes de discrimination contre les femmes devraient être éliminées. Article 5 : les stéréotypes et préjugés sexistes Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour modifier les schémas et modèles de comportement socio-culturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes. Article 15 : cadre législatif Les États parties reconnaissent à la femme l'égalité avec l'homme devant la loi.

Toutes les filles ont le droit de vivre dans un logement sûr et décent Par exemple : un endroit sûr avec un toit et des murs, un accès à l'eau potable et des un niveau de vie qui permettent le développement physique, mental et social de l'enfant	Article 27 : un niveau de vie suffisant Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider ces parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement.	Article 14 : les femmes en contexte rural Les États parties tiennent compte des problèmes particuliers qui se posent aux femmes. Toutes les femmes ont droit de vivre dans des conditions décentes, particulièrement en ce qui concerne le logement, les sanitaires, l'approvisionnement en électricité et en eau chaude, les transports et la communication
Toutes les filles ont le droit de se déplacer de manière sûre dans la ville Par exemple : se déplacer vers/depuis l'école, dans les (super)-marchés, les centres communautaires et de loisirs sans être harcelée ou rencontrer des difficultés ou de la violence	Article 34 : l'exploitation sexuelle Les États parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. A cette fin, les États prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher l'exploitation sexuelle, l'abus sexuel, la prostitution et la pornographie infantile.	Article 6 : la prostitution Les États parties prennent toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour supprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes.
Toutes les filles ont droit d'accéder aux services de base abordables dans la ville Par exemple : les hôpitaux, cliniques médicales, les soins de santé, la santé sexuelle et reproductive, les services de police et des urgences	Article 24 : le droit aux soins de santé Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Ils s'efforcent de garantir qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services/	Article 12 : la santé Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine des soins de santé en vue de leur assurer les moyens d'accéder aux services médicaux, y compris ceux qui concernent la planification de la famille.
Toutes les filles ont le droit d'avoir un emploi décent et adapté à leur âge dans la ville Par exemple : un emploi sûr, qui plaît aux jeunes, égalité des chances dans l'accès au travail et salaire égal	Article 32 : le travail des enfants Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. Les États parties fixent un âge minimum ou des âges minimums d'admission à l'emploi et régulent les conditions de travail (horaires et conditions de travail).	Article 11 : l'emploi Les États parties s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi. Les femmes et les hommes devraient avoir accès aux mêmes opportunités d'emploi, travailler à salaire égal, avoir une sécurité sociale identique et de travailler dans des conditions saines et sûres. Le licenciement pour cause de grossesse ou de congé de maternité est strictement interdit.

Toutes les filles ont le droit d'avoir accès à des espaces sûrs dans la ville Par exemple : des parcs, (super)-marchés, communautés des espaces de loisirs sûrs	Article 31 : le droit aux loisirs et à la culture Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. Article 15 : le droit de se rassembler Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.	Article 13 : le droit à un vie économique et sociale Les États parties s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans d'autres domaines de la vie économique et sociale, y inclus les loisirs, le sport et tous les aspects de la vie culturelle.
Toutes les filles ont le droit de participer pour rendre les villes plus sûres, inclusives et plus accessibles Par exemple : les filles sont écoutées et partagent leur opinion sur les thématiques de la sécurité et du bien-être dans la ville	Article 12 : le droit d'avoir un avis Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.	Article 7 : vie politique et publique Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays. Les femmes peuvent voter à toutes les élections et dans tous les référendums publics et être éligibles à tous les organismes publiquement élus; prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement; participer aux organisations et associations non gouvernementales s'occupant de la vie publique et politique du pays.

Activité 5:

LES FEMMES, DES OBJETS SEXUELS? (90 minutes)

Objectifs

- Savoir faire le lien entre les normes sociales de sexe et de genre
- Reconnaître et analyser et agir consciemment à propos des images médiatiques

Le matériel photo disponible pour cette activité est réel et peut choquer certains publics.

Matériel nécessaire

- 4 grandes feuilles de papier (type flip-chart)
- Cartes de papier de la taille d'une feuille A4
- Magazines et journaux
- Papier collant
- Ciseaux
- Une série de matériel de décoration
- Annexe 7: « *Les femmes, ces objets sexuels* »
- Annexe 8: « *Les femmes, d'objets à sujets* »

Déroulement

En plénière: les femmes, ces objets sexuels (30 minutes)

- Demandez à des volontaires de distribuer une feuille de papier à chaque élève. Pendant ce temps, expliquez que vous allez projeter une série d'images. Vous pouvez vous aider de l'Annexe 7 « *Les femmes, ces objets sexuels* ».
- Invitez les élèves notent leurs réactions pour chaque image sur le feuille.
- Projetez les six images sélectionnées pour l'exercice. Veillez à projeter chaque publicité durant environ 20 secondes. Il s'agit du temps approximatif qu'ils.elles regardent les publicités à la télévision ou dans la rue. Passez ensuite à l'image suivante.
- Lorsque vous avez projeté toutes les images, lancez un débat à l'aide des questions suivantes:
 - Quels sont les six produits qui ont été promus? Quels slogans ont été utilisés pour la promotion de ces produits? Quels éléments ces images ont-elles en commun?
 - Est-ce que vous vous souvenez de la femme qui apparaît dans la publicité? Demandez aux élèves de la décrire avec le plus de détails possibles. Comment les hommes sont-ils représentés?
 - Qui sont les cibles de ces publicités? Pourquoi?
 - Quelles caractéristiques représentent les hommes et les femmes dans ces publicités?
 - Est-ce que le fait d'utiliser les femmes renforce la promotion des produits présentés? Pourquoi?

En groupe: Les femmes, d'objets à sujets (30 minutes)

- Préparer un sac dans lequel vous aurez glissé des papiers portant le nom des entreprises qui font les publicités présentées au début de l'exercice. Demandez aux élèves de tirer un papier au hasard et, pendant ce temps, diffusez les publicités en continu. Expliquez qu'il s'agit d'un processus de recrutement et que chacun.e a été sélectionné pour rejoindre l'équipe qui va travailler pour l'entreprise indiquée. Indiquez que les groupes doivent se rassembler et trouver un espace de travail dans la classe. Chaque groupe dispose d'une grande feuille type flipchart et de marqueurs de couleurs.
- Chaque groupe est alors invité à créer une nouvelle publicité pour la marque pour laquelle ils.elles ont été sélectionné.e.s. Les élèves doivent promouvoir le produit présenté, travailler sur le slogan et changer le rôle que la femme y tient : elle doit passer d'objet à sujet. Vous pouvez montrer les exemples en Annexe 8 pour inspirer la classe: les femmes y sont représentées comme fortes et la sportivité y est considérée comme une qualité féminine. Veillez à expliquer que l'objectif de l'exercice n'est pas d'inverser les rôles et de montrer des hommes-objets mais de créer une publicité dans laquelle l'égalité de genre est promue.

En plénière: Présentation des publicités et conclusion (30 minutes)

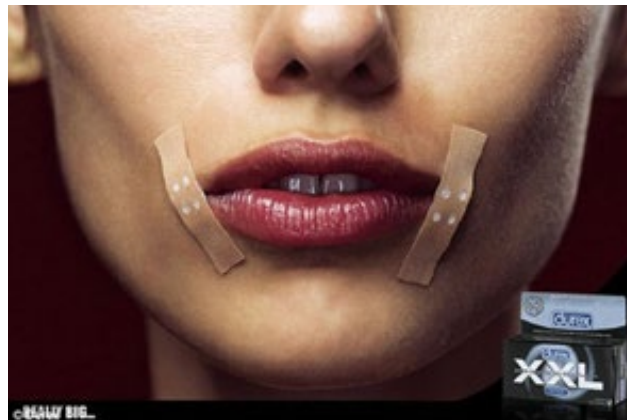
- Laissez chaque groupe représenter les publicités devant la classe à tour de rôle. Après chaque présentation, dirigez une petite discussion à l'aide des questions suivantes:
 - Qu'est-ce qui a changé dans la publicité?
 - Quelles sont les différences entre la publicité proposée par les élèves et la publicité des entreprises?
- En conclusion, demandez à quelques élèves ce qu'ils ont appris au cours de l'activité et demandez-leur de partager la chose la plus importante qu'ils ont retenue lors de cet exercice.
- Enfin, rappelez que :
 - La société nous apprend à valoriser les hommes et les femmes selon des normes sexuelles biaisées. Nous apprenons que les femmes vertueuses n'ont aucun désir sexuel et que les femmes qui ont de l'intérêt pour le sexe n'ont pas de valeur et peuvent être « *utilisée* » par les hommes.
 - La croyance selon laquelle il existerait deux types de femmes (femmes convenables et mauvaises femmes) amène les hommes à avoir peu d'intérêt pour les réels désirs des femmes.

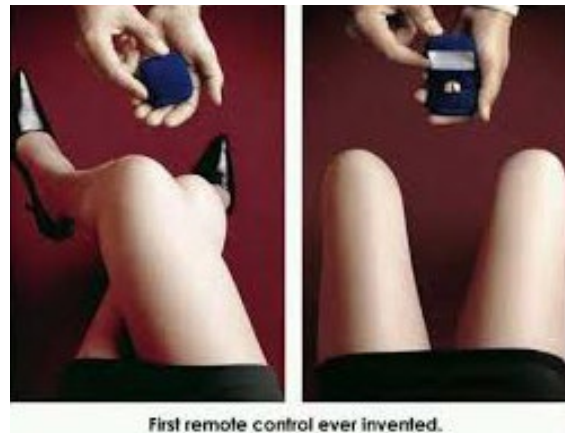
Source

Plan International - Avoir une sexualité responsable. Dans Champions du Changement. Woking, UK: Plan International.

« LES FEMMES, CES OBJETS SEXUELS »

Choisissez quelques images pour préparer votre animation.

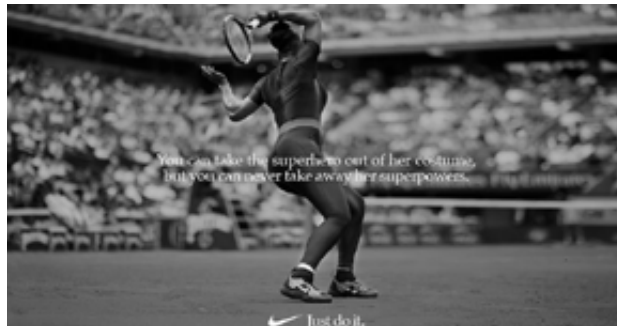




Annexe 8:

« LES FEMMES, D'OBJETS À SUJETS »

Choisissez quelques images pour préparer votre animation.



Activité 6:

IL EST TEMPS D'AGIR! (90 minutes)

Objectifs

- Réfléchir aux actions possibles à mener pour lutter contre le harcèlement sexuel dans l'espace public

Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier (type flipchart)
- Annexe 9 « *Les toiles d'araignées* » (impression A3 si possible)
- un petit objet ou une pièce de monnaie

Déroulement

En petits groupes: tisser la toile ensemble (20 minutes)

- Divisez les élèves en groupe de 3 à 4 personnes
- Chaque groupe reçoit une feuille de l'Annexe 9 « Les toiles d'araignée » avec une des questions suivantes:
 - Que pensez-vous de l'intimidation et de la violence sexuelle dans l'espace public ?
 - Quels problèmes ont à voir avec le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public? Quelles solutions voyez-vous?
 - Quelles personnes / institutions / organisations peuvent être impliquées dans une action contre le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public?
 - Dans quels endroits pouvons-nous agir contre le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public?

- Quels matériaux / objets pouvez-vous utiliser pour lutter contre le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public

Laissez chaque groupe compléter sa toile: les élèves notent un mot par case. Les questions peuvent être interprétées de manière très large.

En plénière: lancer la pièce (10 minutes)

- Une fois la toile complétée, les élèves reçoivent un petit objet qui pourra être lancé.
- À tour de rôle, chaque groupe lance son objet sur sa toile. L'objet tombe sur une case et sélectionne ainsi un mot. Chaque mot est noté au tableau. À la fin des lancers, les combinaisons de mots affichées sont à chaque fois différentes. (exemple: Homosexuel – Plafond de verre – Police – Terrain de football – Église – Préservatifs – Cerises)
- ☑ Réaliser ce lancé une dizaine de fois pour que chaque groupe puisse avoir sa propre combinaison de mots

En petits groupes: imaginer une action (20 minutes)

- ☑ Lorsque les groupes ont leurs combinaisons de mots, ils doivent réfléchir à une action à mener pour lutter contre l'intimidation et les violences sexuelles à l'école ou dans l'espace public.
- ☑ Les élèves illustrent cette action à l'aide des marqueurs sur une grande feuille type flipchart.
- ☑ Le groupe se prépare à présenter cette action devant le reste de la classe.

En plénière: présentation et conclusion (30 minutes)

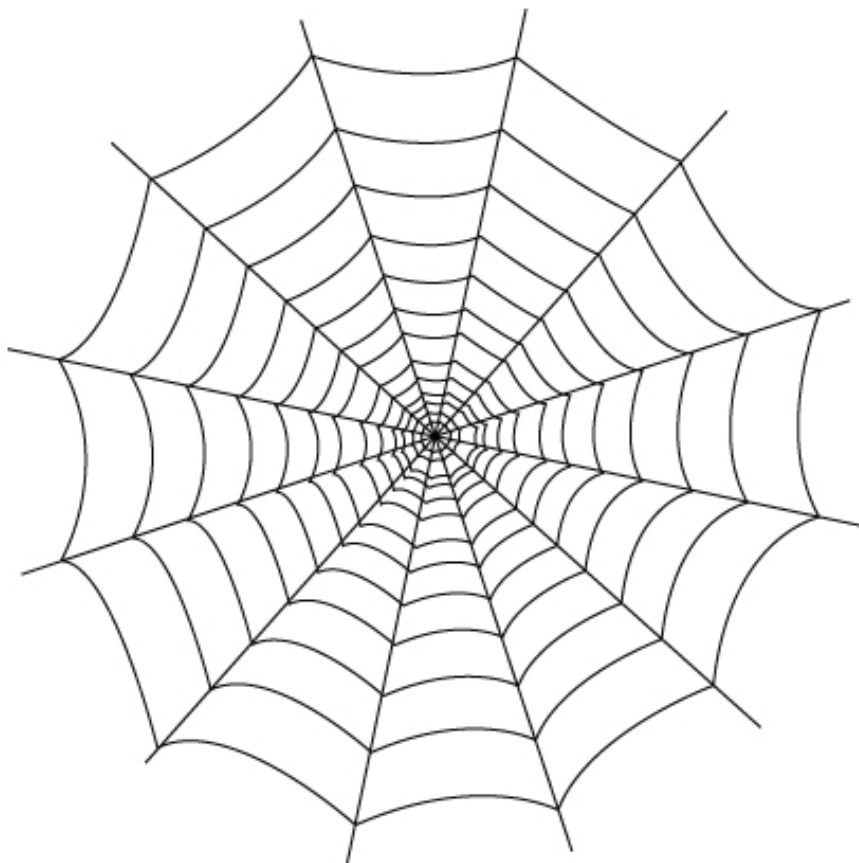
- Laissez chaque groupe représenter les actions devant la classe à tour de rôle. Après chaque présentation, dirigez une petite discussion à l'aide des questions suivantes:
 - Qu'est-ce qui est le plus original dans l'idée?
 - Est-ce que c'est quelque chose que nous pourrions mener à l'école? Comment?
 - Que pourrions-nous améliorer à cette action?
- En conclusion, demandez à quelques élèves ce qu'ils ont appris au cours de l'activité et demandez-leur de partager la chose la plus importante qu'ils ont retenue lors de cet exercice.
- Enfin, en conclusion, rappelez que tout le monde peut faire quelque chose. À ce moment de notre histoire, il est d'autant plus important que nous soyons là les uns pour les autres en tant qu'alliés actifs.
- Invitez tous les groupes à voter à la main, en étoile, pour l'une des actions proposées.
- Déterminez l'action sélectionnée avec la classe. Si le groupe est trop grand, vous pouvez continuer à travailler en groupe ou effectuer plusieurs actions.



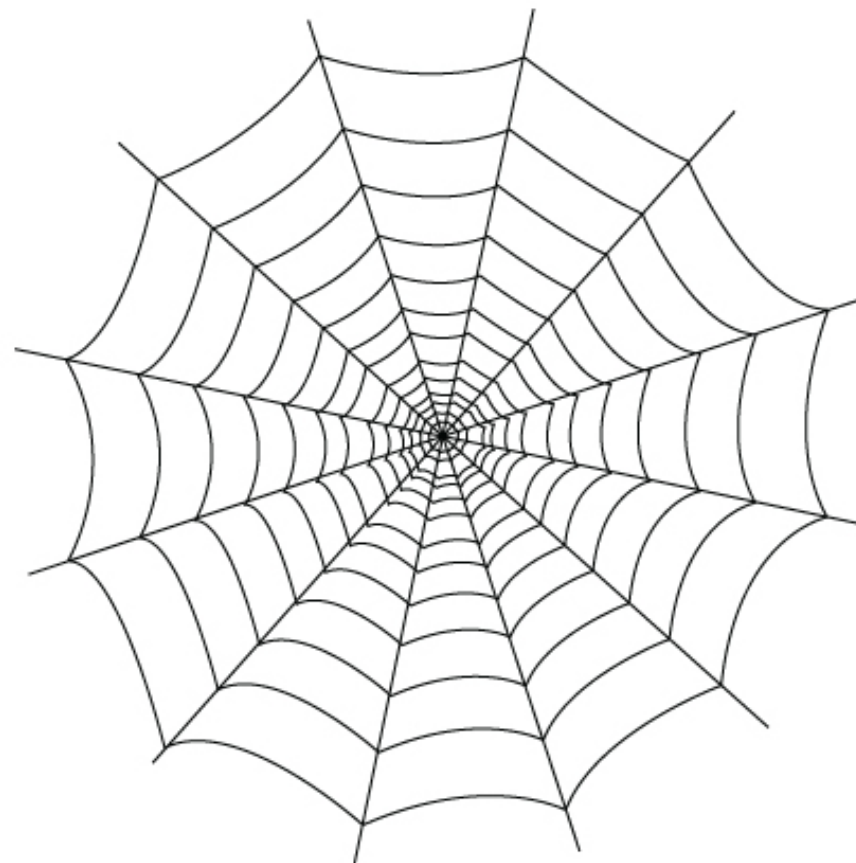
Annexe 9:

LES TOILES D'ARAIGNÉES

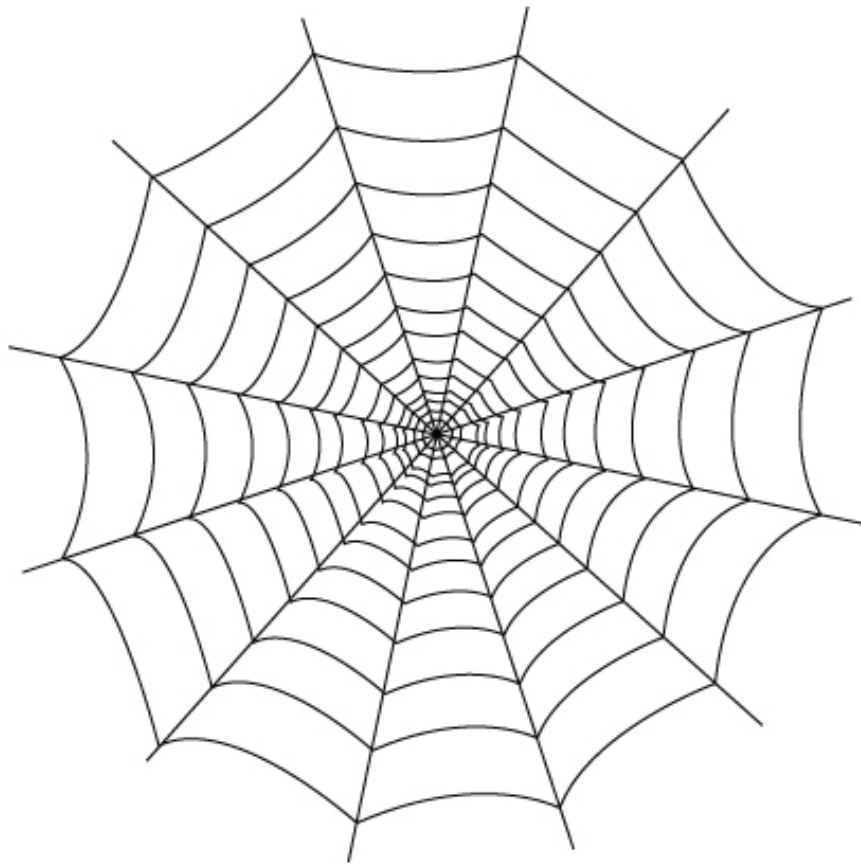
Que pensez-vous de l'intimidation et de la violence sexuelle dans l'espace public ?



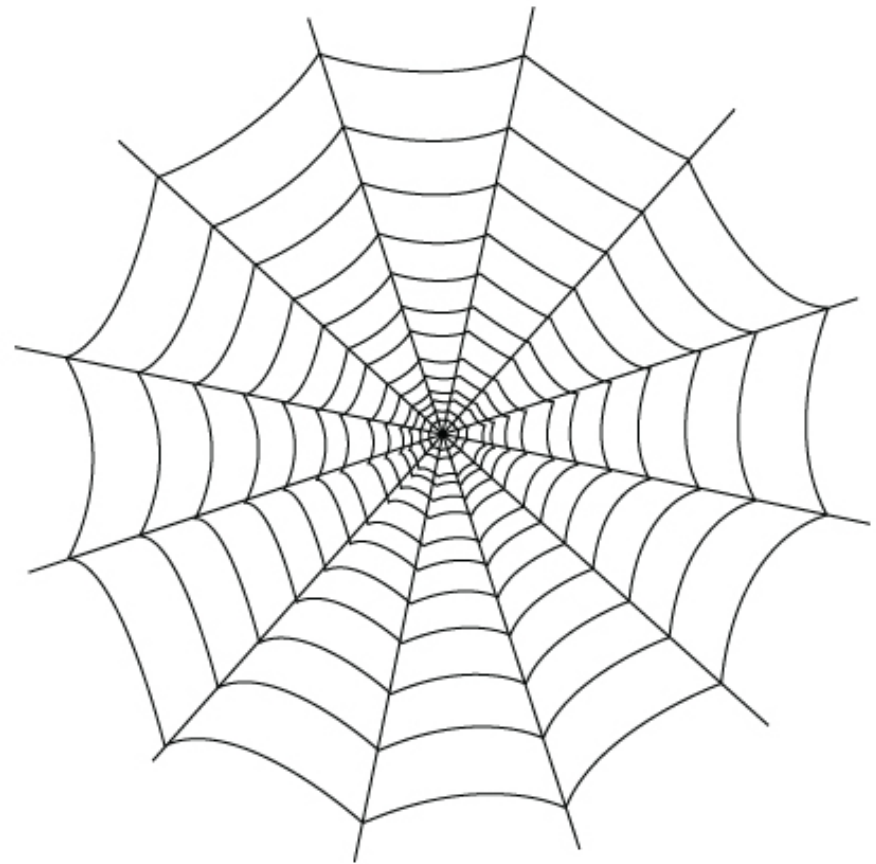
Quels problèmes ont à voir avec le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public? Quelles solutions voyez-vous?



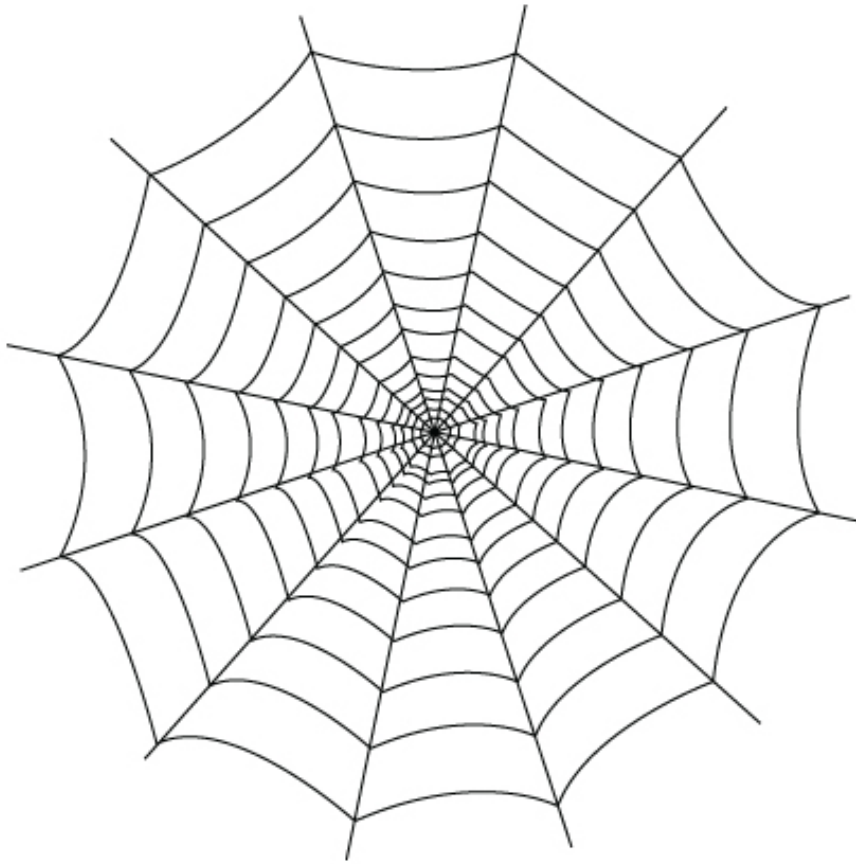
Quelles personnes / institutions / organisations peuvent être impliquées dans une action contre le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public?



Dans quels endroits pouvons-nous agir contre le harcèlement sexuel et la violence sexuelle dans l'espace public?



**Quels matériaux / objets pouvez-vous utiliser
pour lutter contre le harcèlement sexuel et la
violence sexuelle dans l'espace public ?**



Activité 7:

TRUCS ET ASTUCES POUR VIVRE ENSEMBLE

Objectifs

- Réfléchir à des règles qui promeuvent l'égalité de genre à l'école
- Créer une charte pour l'égalité de genre en classe

Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier (type flipchart)
- Cartes A-B-C (alphabet en petites cartes – sans la lettre Q et X)
- Marqueurs de couleur
- Feuilles A3
- Post-it

Déroulement

Première partie: brainstorming

- Créez 6 grands panneaux sur lequel vous indiquez les thèmes de débat :
 - Code vestimentaire
 - Personnes d'inspiration
 - Stéréotypes
 - Équipe d'enseignants
 - Options et cours
 - Violences basées sur le genre

- Divisez la classe en 6 groupes et donnez 1 thème à chaque groupe.
- Expliquez aux élèves.elles vont devoir réfléchir à cette question : « *De quelle manière ce thème est-il lié aux inégalités de genre et à l'environnement scolaire : cause – conséquence – partie de – valeurs sous-jacentes – comportement ?* »
- Chaque groupe tire une lettre de l'alphabet au sort et trouve le plus de mot possible commençant par cette lettre et en lien avec la question et le thème. Les groupes peuvent interpréter la lettre, les thèmes et la question centrale de manière très large : laissez leur créativité s'exprimer ! Les élèves notent chaque mot sur un post-it à part.
- Répétez l'opération quatre fois avec une nouvelle lettre piochée au hasard. Attention, les élèves doivent noter uniquement un mot par post-it mais peuvent utiliser autant de post-it qu'ils souhaitent.

Deuxième partie : changement de groupe

- Invitez chaque groupe à se rendre à la table suivante. Il s'agit de la première tournante.
- Chaque groupe regarde les résultats du groupe précédent. Ils.elles font une sélection de 30 mots, ni plus, ni moins. S'ils.elles ont trop de mots, ils doivent en supprimer ; s'ils n'en ont pas assez, ils doivent élargir leur sélection. Les élèves rassemblent ces mots sur une grande feuille A3.
- Invitez chaque groupe à se rendre à la table suivante. Il s'agit de la deuxième tournante.
- Chaque équipe observe la sélection de mots effectuée par le groupe précédent. Ces mots constituent une base d'idée pour répondre à la question centrale et la première étape pour créer la

charte de classe. Indiquez aux élèves qu'ils.elles:

- Doivent utiliser le plus de mots possibles de la sélection,
- Peuvent faire des combinaisons de mots de la sélection,
- Utiliser de nouveaux mots si nécessaire

Troisième partie : rédaction de la charte de classe

- Rassemblez la classe en 2 grands groupes.
- Dans les groupes, chaque équipe présente son travail et ses idées pour la charte. Les élèves peuvent s'aider de la question centrale.
- En groupe, les élèves sélectionnent les dix idées les plus originales et pertinentes pour leur classe : ce sont les 20 règles de la charte de classe (un groupe en établit 10 et un autre groupe 10).
- Invitez les élèves à créer cette charte de façon créative : avec des symboles, des couleurs, des chiffres, des collages...





VICTIME OU TEMOIN DE HARCELEMENT SEXUEL : 5 TRUCS ET ASTUCES POUR REAGIR!

Que faire si l'on est témoin et/ou victime d'un harcèlement?

Agissez. Si vous êtes témoin d'une scène de harcèlement de rue, **n'hésitez pas à réagir**. Il est démontré que lors d'une scène de harcèlement ou d'agression, les témoins n'osent pas agir par peur de répercussions. Chacun-e a tendance à se conformer au comportement de la masse et il devient difficile d'agir différemment du groupe. Si il-elle ne fait rien, je ne fais rien.

Lorsqu'on se trouve devant une pareille situation dans un lieu public, et que l'on a connaissance de cet effet, on est mieux armé-e pour avoir ce petit déclic mental et se dire : il faut que je fasse le premier pas, non ?

- En intervenant, vous ouvrez la porte à celles et ceux qui n'osent pas forcément. Vous pouvez d'ailleurs accélérer le processus en mobilisant les passant-e-s autour de vous « *Réagissez, ne les laissons pas faire !* » afin de provoquer un effet de masse et dissuadez le-a harceleur-se.
Par exemple, en vous adressant directement à la victime (« *Ah tiens Julie je ne t'avais pas reconnue ça va?!* »), ce qui perturbera l'agresseur. Trop souvent, on assiste à des scènes où une fille se fait harceler dans un métro bondé et personne ne lui vient en aide. Si vous ne vous sentez pas capable de réagir toute seule, n'hésitez pas à demander de l'aide à une autre personne présente.
- Utilisez la méthode des 5 D, décrite ci-dessus

Note de sécurité : nous ne vous encourageons pas à adopter un comportement risqué ni pour vous, ni pour la victime. Pensez toujours à la sécurité et considérez avant tout les possibilités que vous avez pour venir en aide à la victime. En cas d'agression, appelez immédiatement le 112 et signalez l'identité de la personne (lieu, vêtements, plaque d'immatriculation...).

Que faire si on se sent harcelé.e ou si l'on assiste à un harcèlement?

Il n'y a pas qu'une seule technique, chacun doit faire **pour se sentir en sécurité**. Il faut souvent dépasser la sidération que ce genre de comportement amène. **Hollaback!**⁵, une organisation qui vise à contrer le harcèlement de rue, a élaboré la **stratégie « des 5 D »**.

1. Confronter directement (*direct*)

Le premier tient pour « *direct* », une confrontation frontale avec le ou les agresseurs. Avant toute chose, il s'agit d'évaluer la situation afin de ne pas compromettre sa sécurité, et encore moins celle de la victime. Mais si votre intégrité physique – et mentale, l'impact psychologique de tels échanges étant réel pour les personnes déjà fragilisées – est assurée, il s'agit de réagir.

Pas n'importe comment: le plus important est de rester court et succinct. Essayez de ne pas engager un débat, car c'est comme cela que la situation empire. Si l'agresseur répond, faites de votre mieux pour assister la personne visée, plutôt que d'interagir avec l'agresseur.

C'est inapproprié, irrespectueux », « *Laissez-la tranquille* », « *C'est homophobe/raciste/etc.* » sont des exemples de réactions.

Une autre option est l'autodéfense verbale. Cette technique, dont l'objectif est de faire cesser le comportement de harcèlement, si l'on se sent en sécurité, consiste en 3 étapes :

- Décrire la situation: « *Tu as la main sur ma cuisse* »
- Décrire son sentiment: « *Je n'aime pas ça* »
- Donner un ordre: « *Tu l'enlèves* »

Cette méthode en 3 temps « *voir/juger/agir* » ne laisse aucune place à la discussion. La victime prend ici le pouvoir et ordonne que le comportement s'arrête sur-le-champ.

2. Distraire (distract)

Une autre stratégie est de distraire subtilement la femme visée par l'agression. « *L'objectif est simplement de mettre fin à l'incident en l'interrompant* ». Par exemple en parlant de quelque chose qui n'a aucun rapport avec la situation : l'heure, le lieu où l'on se trouve, voire même le temps.

« *Un comportement qui fonctionne très bien* », assure Irène Kaufer de Garance, « *c'est simplement de s'asseoir à côté de la victime et de lui parler, d'entamer une conversation avec elle* ».

Vous pouvez tout aussi bien feinter de connaître la personne ou simplement vous interposer physiquement, tout en continuant ce que vous étiez occupé à faire – lire, pianoter sur votre téléphone, renverser votre café « *accidentellement* »...

3. Déléguer (delegate)

Secrètement, discrètement ou non, la victime demande souvent de l'aide autour d'elle, même d'un simple regard. Vous pouvez faire de même, en demandant l'assistance du chauffeur de bus, de la sécurité du magasin, d'un professeur, de la police ou d'un ami. Faites intervenir une personne à même à réagir pour « *travailler* » ensemble – sans l'obliger pour autant à le faire.

4. Réagir a posteriori (delay)

Pas en mesure d'intervenir durant l'incident ? Vous pouvez toujours le faire après en vous assurant que la victime va bien.

Davantage que demander si « *tout va bien* », on peut dire qu'on est désolé, s'enquérir de si l'on peut être d'une quelconque assistance, proposer de lui tenir compagnie jusqu'à sa destination ou la raccompagner chez elle, ou encore offrir d'apporter votre témoignage au cas où la victime souhaite porter plainte.

Évidemment, il ne s'agit pas de jouer le professeur ou de tenter d'expliquer la situation par une tenue, une parole ou une attitude. C'est tout bonnement inutile et mène souvent à l'inverse de ce que vous vouliez faire : reconforter la personne harcelée

5. Documenter (document)

En Belgique depuis 2014, on peut porter plainte contre les harceleurs. Ceux-ci peuvent être punis d'un mois à un an de prison et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 euros. Dans certains cas – si votre sécurité n'est pas compromise et si la personne agressée est déjà « *secourue* » -, vous pouvez ainsi également faciliter la plainte en documentant la scène, en filmant les alentours, en notant les détails de la scène – plaque d'immatriculation, nom de la rue, numéro du bus, l'heure et la date. Il est important de réaliser des captures qui soient le plus stables et claires possible.

Le plus important reste de demander directement à la victime ce qu'elle souhaite faire de ces preuves. Il ne s'agit jamais de poster en ligne ces instants souvent humiliants sans sa permission : « *Si le document devient viral, cela peut conduire à une victimisation et à un niveau de visibilité que la personne pourrait ne pas vouloir* ».



Plan International Belgique est une ONG belge indépendante membre de Plan International qui défend l'égalité pour les filles et les droits des enfants dans le monde. Y compris en cas de catastrophe naturelle ou de conflit.

février 2019 | E.R.: Plan International Belgique asbl, Régine Debrabandere, Galerie Ravenstein 3 B 5, 1000 Bruxelles
Imprimé sur du papier écologique

Cette brochure est tirée de l'expo photo :

FILLES, GARÇONS, À ÉGALITÉ?

Elle est disponible sur demande à :
Marie-Claire Gorostegui
Plan International Belgique
Galerie Ravenstein, 3B5 -1000 Bruxelles
marie-claire.gorostegui@planinternational.be



www.planinternational.be



[@planfans](https://www.facebook.com/planfans)



[@planbelgium](https://www.instagram.com/planbelgium)



[@planbelgique](https://twitter.com/planbelgique)



info@planinternational.be



02 504 60 13